

# Charte Éthique

*Cette charte définit les principes éthiques qui guident l'ensemble de mes missions d'assistante virtuelle, de consultante en organisation, de cheffe de projet et d'experte en sécurité au travail. Elle constitue un engagement personnel et professionnel auquel je me tiens avec rigueur.*

## 1. Objet

---

Cette charte définit les principes éthiques qui guident mes missions d'assistante virtuelle, de consultante en organisation, de cheffe de projet et d'experte en sécurité au travail.

## 2. Mes valeurs et engagements

---

### 1. Confidentialité absolue

- Je protège toutes les données, documents, conversations et informations sensibles confiées dans le cadre de mes missions.
- Je m'engage à ne jamais divulguer, partager ou exploiter ces informations en dehors du cadre strict de la prestation.
- Je respecte les réglementations applicables (RGPD et bonnes pratiques de gestion des données).

### 2. Intégrité & honnêteté

- Je fournis des conseils et services basés sur des faits, des connaissances maîtrisées et des méthodes professionnelles.
- Je refuse toute mission allant à l'encontre de la loi, de l'éthique ou de mes compétences.
- Je communique clairement sur mes limites, mes disponibilités et mes délais.

### 3. Professionnalisme & excellence

- Je m'engage à respecter les délais convenus et à te prévenir sous 24h en cas d'aléa impactant une livraison.
- Si un délai ne peut pas être tenu, je propose systématiquement une solution alternative.

### 4. Transparence & communication fluide

- Je maintiens une communication claire, régulière et constructive avec mes clients et partenaires.
- Je formule des recommandations en toute impartialité, dans l'intérêt du client.
- Je clarifie systématiquement les attentes, objectifs, modalités et conditions de mission avant tout engagement.

### 5. Neutralité & impartialité

- Je traite toutes les demandes sans discrimination ni jugement.
- Je prends mes décisions et recommandations uniquement sur la base d'éléments objectifs et factuels.
- Dans le cadre des missions d'accompagnement santé mentale, je rappelle que mon rôle est de prévention et d'écoute active, non thérapeutique.
- Je recommande systématiquement un professionnel de santé lorsque la situation le nécessite.

### 6. Relation de confiance

- Je construis une relation durable, basée sur le respect mutuel, l'écoute et la coopération.
- Je respecte l'indépendance du client et ne cherche jamais à influencer ses décisions au-delà de ma mission de conseil.



## 7. Engagement de développement continu

- Je maintiens mes compétences à jour notamment sur les évolutions réglementaires (DUERP, droit du travail, RGPD) et les méthodes de gestion de projet.
- Je me forme régulièrement pour garantir à mes clients une expertise actuelle et applicable.

## 8. Responsabilité sociale & environnementale

- Je favorise des pratiques de travail responsables, durables et respectueuses de l'environnement (digital minimal, optimisation des ressources...).
- Je m'engage à promouvoir des comportements éthiques auprès de mes clients et partenaires.

## 9. Gestion des conflits d'intérêt

- Je déclare immédiatement tout risque de conflit d'intérêt potentiel.
- Je refuse toute mission pouvant nuire à un client existant ou impliquant un risque d'impartialité.

## 3. Application de la charte

---

Cette charte s'applique à l'ensemble de mes prestations d'assistance, de conseil, de gestion et d'accompagnement. Elle constitue un engagement personnel et professionnel auquel je me tiens avec rigueur.

## 4. Révision

---

La charte est mise à jour régulièrement afin de rester alignée avec l'évolution de mes pratiques, de la législation et des attentes clients.

## 5. Périmètre de mon activité

---

Je m'engage à exercer dans le périmètre strict de mes compétences. Je ne réalise pas d'actes thérapeutiques, médicaux ou juridiques. Si une situation dépasse mon domaine d'expertise, je l'indique clairement et oriente vers le professionnel compétent.

## 6. Conflits internes

---

Dans les missions impliquant plusieurs parties (dirigeants, managers, collaborateurs), je maintiens une posture neutre et bienveillante envers tous les acteurs. Je ne prends pas parti et ne transmets jamais d'informations d'une partie à l'autre sans accord explicite.

## 7. Situations graves

---

Si au cours d'une mission je constate une situation susceptible de mettre en danger la santé, la sécurité ou les droits d'une personne, je me réserve le droit d'en informer le Client responsable et, si nécessaire, de suspendre ma mission dans l'attente d'une résolution.

## 8. Durée d'engagement

---

Ces engagements s'appliquent pendant toute la durée de la mission et se prolongent pour la confidentialité et la protection des données pendant une durée de 3 ans après la fin de la collaboration.

*Mathilde Joulin — Entre parenthèses — [www.mathildejoulin.fr](http://www.mathildejoulin.fr)*

*Charte éthique soumise au droit français  
Dernière mise à jour : Mars 2026*

